

Assises de la jeune création
1ère réunion du groupe de travail « Repérages »
20 avril, Issy-les-Moulineaux, Le Cube
10h-17h30

SYNTHÈSE DES DÉBATS

Composition du groupe de travail :

Ambassadeurs : Cyril Diagne & Béatrice Lartigue (artistes multimédia), Dorothée Smith (plasticienne)

- Franck Bauchard, directeur artistique de La Panacée (Montpellier)
- Hélène Gestin, directrice du Cube
- Keimis Henni & Anna Labouze, fondateurs du projet Artagon
- Pascal Le Brun-Cordier, concepteur de projets artistiques
- Lek & Sowat, street artists
- Céline Luc, coordonatrice du réseau Petites Scènes Ouvertes
- Merryl Messaoudi, directrice de Crossed lab (Lyon)
- Xavier Person, auteur, chef du service livre de la Région Ile-de-France
- Boris Razon, directeur de France TV Nouvelles écritures
- Margot Videcoq, conseillère artistique indépendante
- Benoît Virot, directeur de la maison d'édition Le nouvel Attila

Présentation des enjeux :

La révolution numérique n'est pas seulement venue renouveler en profondeur les usages et les pratiques culturelles, révolutionner les modes d'appréhension et démultiplier les modes de production, remettant en jeu des notions aussi acquises que celles d'« oeuvre » ou d'« artiste » à travers des productions de plus en plus « processuelles », collectives voire interactives. Elle a également en partie rebattu les cartes de la reconnaissance en créant un espace parallèle de légitimation directe par le public, particulièrement important dans certains champs de création, notamment la musique et la création visuelle, mais aussi l'écriture (scénarios de Web-séries, littérature numérique, etc.) et l'interprétation (phénomène des vidéos virales). Il s'agit ici de questionner la manière dont ces nouvelles esthétiques – auxquelles on pourra ajouter les cultures dites « urbaines » – et ces nouveaux médias apparaissent, et la pertinence des outils qui pourraient permettre de les rendre visibles. Mais aussi, partant, la façon dont l'appareil culturel d'intervention publique peut faire face à ces défis inédits, afin de mieux considérer les jeunes talents et les nouvelles pratiques créatives.

Synthèse : OUVRIR / FEDERER / INVENTER / FORMER

Cette première réunion du groupe de travail « Repérages » a permis de réitérer les remarques déjà émises dans notre compte rendu de la précédente réunion du groupe « Diversités » (le 9 avril), notamment sur la nécessité d'une concertation interministérielle et d'un décloisonnement des politiques publiques. La question de la révolution numérique a été très souvent abordée dans ce groupe, pour signaler non seulement qu'internet crée des espaces de légitimation et de reconnaissance autonomes et déconnectés des dispositifs de repérages institutionnels, mais aussi, et plus largement, que ce nouvel environnement induit de profonds changements dans les pratiques artistiques, en favorisant la porosité des disciplines et le travail collectif. Il a été souligné à plusieurs reprises l'importance de construire des politiques publiques qui tiennent compte de ces nouvelles pratiques décloisonnées, et de sortir des « logiques en silo » et de la mentalité « petites cases ».

Même si certaines questions restent ouvertes (concernant notamment les autodidactes, ainsi que la prise en considération des nouvelles pratiques : écritures pour la TV, cultures urbaines, web, etc.), les débats ont été riches et animés, permettant de faire apparaître de nombreuses propositions.

Il est possible de résumer les pistes d'action proposées par ce groupe en quatre verbes programmatiques :

- OUVRIR (les lieux sur l'extérieur, les programmes des salles labellisées sur les esthétiques émergentes)

- FEDERER (les acteurs, les énergies et les compétences existants, de manière à la fois horizontale et verticale)

- INVENTER (des structures ou des dispositifs légers et mobiles permettant de repérer / rendre visible les pratiques émergentes et transversales)

- FORMER (les programmeurs et curateurs susceptibles de mettre en perspective ces nouvelles esthétiques)

Pistes de travail évoquées par les intervenants

1/ Renouveler les concepts :

- Constat : **les jeunes artistes ne raisonnent plus du tout en termes de médium.**
- Question des temps de programmation : plutôt que d'être sur une logique unique de dispositifs d'aide, privilégier des logiques de « **programmes** » qui soient une prime à l'audace et à la rencontre entre les champs de création (cf. le programme New Settings de la Fondation Hermès). A cheval entre production et programmation, il s'agit de créer, dans les différents établissements dépendant du ministère de la Culture et de la Communication (Scènes nationales, Centres Dramatiques Nationaux, Centres Chorégraphiques Nationaux, etc.), des contextes de programmation incitant aux croisements, et donnant à lire des œuvres réunies en fonction d'une problématique commune plutôt que par disciplines.
- Cette exigence doit se retrouver aussi au plan de la **formation**, à l'exemple de ce qui existe déjà à Strasbourg (avec la Haute Ecole d'Art du Rhin) ou à Nancy (réunion entre école d'ingénieurs, école d'art et école de commerce) : en **favorisant les liens entre tous les établissements d'enseignement supérieur d'un territoire** (pas uniquement artistiques) permettant de croiser les disciplines et de créer de synergies ; en **développant l'ouverture des écoles d'art sur l'extérieur et sur des domaines exogènes** (pratiques amateurs via les Fab Lab, monde professionnel via les espaces de coworking) ; en **imaginant de nouveaux diplômes universitaires** traduisant ces pratiques transdisciplinaires ; en **reconnaissant, enfin, des savoirs en dehors des cursus traditionnels.**
- Un **collège de l'innovation artistique** – structure légère et autonome à la composition la plus ouverte possible (audiovisuel, entrepreneuriat culturel, artistes surtout, etc.), renouvelable par tiers tous les ans pour éviter les « rentes de situation » – pourrait être créé afin d'organiser le repérage et de penser les outils *ad hoc*.
- Il importe de **ramener dans le réseau de repérage des structures qui en sont sorties** (MJC, bibliothèques/médiathèques, etc.) et que leur mission rend pourtant à même d'aller au contact des populations les plus diverses.
- Il faut réfléchir aux moyens d'**inclure une mission de repérage dans les cahiers des charges des structures labellisées.**
- Se pose la question de la **formation des programmeurs culturels** : alors qu'il existe de nombreuses formations pour les curateurs dans le domaine des arts visuels, cette activité et ces pratiques curatoriales ne sont pas enseignées pour les autres disciplines.

2/ Donner un cadre au repérage et à l'accompagnement :

- Constat : il existe peu d'outils à la sortie pour les jeunes artistes et les créateurs qui veulent s'orienter à la sortie de l'école, ce qui souligne la nécessité d'**inclure des enseignements pratiques** dans le cadre des formations, et de **privilégier des croisements entre écoles d'art et formations de médiation**, qui apprendraient aux étudiants, dès le départ, à se connaître et à travailler ensemble (cf. le projet Camping au Centre National de la Danse).
- Il importe en premier lieu de **mettre en avant les bonnes pratiques**, et les initiatives innovantes qui fonctionnent déjà très bien aujourd'hui : le réseau CANIF autour d'Arcadi, le dispositif Hot House initié par In Situ (réseau européen pour la création artistique en espace public, à Marseille) ou des structures comme les Centres de Développement Chorégraphique.
- Il serait utile d'imaginer un **portail/plateforme Internet** rendant visibles tous les dispositifs d'aide publique à la création et à la diffusion, nationaux et par régions, suivant une logique transdisciplinaire, sur le modèle du guide de l'entrepreneuriat culturel ou du site www.monprojetmusique.fr de la Sacem.
- Il serait utile également de **simplifier et d'harmoniser les formulaires de candidature** aux différents programmes et « guichets » d'aide : avoir un dossier unique pour les projets (suivant le guichet auquel on s'adresse, pour l'instant, on est obligé de refaire un projet à chaque fois), en veillant toutefois à ne pas entraîner le « formatage » et l'appauvrissement des œuvres aidées. De même, la prédominance de l'écrit dans ces procédures discrimine les personnalités moins à l'aise avec l'écriture, auxquelles on pourrait donner la possibilité de présenter leur travail par d'autres moyens (vidéo, etc.).
- Il faut imaginer un **soutien aux programmeurs** pour les aider dans leur rôle de repérage : leur permettre de circuler à l'international, imaginer des résidences de programmeurs.
- Imaginer également un espace qui soit moins celui d'une résidence que celle d'un *incubateur* pour les projets artistiques, destiné à des artistes soit très isolés, soit qui ne se reconnaissent pas en tant qu'artistes tout de suite : des structures intermédiaires post-école, entre le Fab Lab, l'« Art Lab » et les lieux de coworking, qui serviraient d'ateliers, d'espace de mise en réseau et de monstration. **Créer des « écosystèmes » de partage des compétences**, agréant des pratiques et des métiers existants et complémentaires et posant la question de la formation continue. Aux espaces de coworking, ces incubateurs emprunteraient leur dimension de « facilitateurs », permettant de mettre en lien/en réseau et de partager/échanger des expériences et des compétences : structures intermédiaires avec des économies indépendantes, ils proposeraient un accompagnement mettant notamment l'accent sur la formation à la structuration de l'activité professionnelle, la connexion aux partenaires scientifiques, les modalités et la recherche de financement, le ciblage du marché et l'élaboration du modèle économique ; il permettrait de développer chez

les artistes des compétences pour diversifier les sources de financement. Parmi les exemples cités : l'Ecole de Nancy, intégrant un Fab Lab et un incubateur, la Transmedia Immersive University de la Gaîté Lyrique (Paris), ou encore la chaîne de télévision publique finlandaise YLE, installée dans un lieu regroupant des producteurs audiovisuels, une école et un incubateur.

- Dans une même logique de « fédération », il serait utile de **dupliquer le principe de « label éclaté »**, existant déjà pour les SMAC (Salles de musiques actuelles) : les « SMAC éclatées », regroupant différentes petites structures complémentaires dispersées sur un même territoire. Sur ce modèle, identifier, sur un territoire, les structures aux missions partagées pour les rassembler éventuellement sous un même label permettrait de renforcer le maillage et de valoriser les compétences existantes, tout en offrant un système plus visible/repérable/familier pour les « jeunes ».
- La question des autodidactes (**le jeune artiste ne sort pas forcément d'une école d'art**) devra être traitée lors de la seconde réunion.

3/ Rendre visible :

- Initier un répertoire des aides à la création (cf. plus haut), mais aussi **une plateforme participative des lieux de création** : une cartographie transdisciplinaire des lieux de créations existants et disponibles (lieux de résidence, friches, squats « officiels », etc.), alimentée par les particuliers et toutes personnes désireuses de proposer un projet ou d'ouvrir aux créateurs un lieu dont elles seraient propriétaires. Dresser un inventaire des lieux vacants dans les grandes villes pourrait déboucher sur la mise à disposition d'espaces de création ou de monstration, pérennes ou temporaires (« pop-galleries » sur le modèle des « pop-shops »). Exemple : les expositions éphémères organisées par l'association Synesthésie dans des différents espaces de la grande couronne parisienne. Cela impliquerait d'infléchir certaines normes de sécurité ; en contrepartie, cela conférerait aux villes concernées d'indéniables attraits en termes d'image et de communication...
- De même, il faudrait imaginer **une plateforme collaborative globale de référencement culturel**, sur le modèle de ce qu'offre Resident Advisor (www.residentadvisor.net) pour les musiques électroniques, proposant un auto-référencement par les compagnies des pratiques transdisciplinaires.
- Il faut mener également une **politique incitative auprès des lieux** : imposer aux lieux à forte visibilité des quotas de programmation dédiés à la jeune création, une obligation de défrichage et d'accueil des jeunes créateurs :
 - créer des appels à projets « hors pistes », invitant de jeunes artistes pour une performance sur une soirée ou un week-end (cf. le domaine de la photo, où il existe des lectures de portfolios dans certains festivals) ;
 - réévaluer la notion de « première partie » : à l'instar de la diffusion d'un court métrage avant un film ou sur le modèle des concerts rock, proposer

des premières parties en théâtre ou en danse, afin de mixer les publics : instaurer un label que l'on donnerait aux lieux intéressés. Cette pratique serait également transposable aux arts visuels (cf. à Kiasma, musée d'art contemporain d'Helsinki, en marge d'une grande exposition, un petit espace d'exposition est systématiquement dévolu à un artiste n'ayant jamais été présenté dans l'institution) ;

- penser les lieux de passage comme des lieux d'exposition (sur le modèle du projet originel du Centre Pompidou).